Les cent quarante salariés de Vergnet, fabricant d'éoliennes à Ormes, actuellement en redressement judiciai-re, demandent un soutien de l'État et de la Banque publique d'investissement (principal actionnaire de l'entreprise). Le tribunal donnera sa décision le 21 no-

**VERGNET** Soutien aux salariés

vembre sur une éventuelle décision de reprise de cette entreprise de pointe. Une offre au moins à été très sensiblement améliorée en terme de nombre d'emplois maintenus. Les salariés craignent toutefois le licenciement de la moitié des salariés et demandent dans une lettre ouverte à ce que BPI-France contribue au financement du plan social (ce qu'elle refuse). Dans une lettre ouverte, ils dénoncent « un véritable paradoxe entre la volonté affichée de la France de développer les énergies Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, est réintervenu « avec une particulière insistance » auprès des cabinets du Pre-

renouvelables, et la situation de Vergnet SA ». mier ministre et du ministre de l'Économie pour qu'ils insistent auprès de BPI-France. Caroline Janvier, députée LREM, « espère qu'une solution pérenne sera trouvée » et a relayé cette lettre ouverte. ■